

Lettre ouverte aux dirigeants du G7

15 juin 2026

Chers dirigeants du G7,

Alors que vous vous réunissez à Évian, juste en face du lac Léman, à proximité des Nations unies (ONU), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de notre siège au Conseil International des Infirmières (CII), je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude face aux défaillances persistantes et croissantes en matière de protection des infirmières et des professionnels de santé contre la violence, les agressions et les préjudices subis lors de conflits, de crises et d'urgences sanitaires. En tant que président du CII, représentant plus de 30 millions d'infirmières et infirmiers à travers le monde, je vous appelle à prendre d'urgence des mesures collectives pour protéger les professionnels de santé et faire respecter les cadres internationaux existants visant à assurer leur sécurité.

Malgré des engagements internationaux répétés, nous n'avons pas progressé au rythme nécessaire, loin s'en faut. En réalité, certains indicateurs montrent que nous reculons. Cette année marque le dixième anniversaire de la résolution 2286 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui réaffirmait l'engagement à protéger les soins de santé en situation de conflit ; pourtant, cet anniversaire survient alors que des preuves tragiques montrent que le droit international humanitaire (DIH) est violé à une échelle dévastatrice et croissante. Le dernier [rapport](#) de la Coalition pour la protection de la santé en situation de conflit, dont le CII est un membre fondateur, documente des attaques horribles contre les soins de santé, notamment les meurtres, enlèvements et détentions odieuses de professionnels de santé qui tentent de remplir leur devoir éthique, en vertu des principes de neutralité médicale, de prodiguer des soins à tous. Les attaques contre les soins de santé ont [été multipliées](#) par plus de huit depuis 2016, tandis que le nombre de professionnels de santé tués dans les conflits a quintuplé. Parallèlement, les infirmières en première ligne des urgences de santé publique, y compris lors des récentes épidémies d'Ebola, sont [mises en danger](#) en raison d'un manque d'équipements de protection individuelle (EPI), ce qui fait écho aux défaillances mortelles observées lors de la pandémie de COVID-19 qui a coûté la vie à au moins 115 000 professionnels de santé.

Que ce soit dans des situations de conflit ou lors de la gestion d'épidémies et d'urgences, les infirmières défendent les droits humains et assurent la protection : elles maintiennent les systèmes de santé en état de fonctionnement ; apportent guérison, espoir, soins et stabilité aux

sociétés ; protègent les plus vulnérables ; et soutiennent les efforts d'intervention, de reconstruction et de relèvement. Grâce au travail de la CII dans le cadre de l'initiative [#NursesforPeace](#) et à nos contacts permanents avec les organisations mondiales de soins infirmiers, nous constatons chaque jour le courage extraordinaire des infirmières et infirmiers du monde entier, qui agissent en tant qu'artisans de la paix autant qu'en tant qu'artisans de la santé, souvent en travaillant au péril de leur vie et en subissant le poids psychologique d'être témoins d'atrocités et de craindre pour leur propre sécurité ainsi que celle de leurs collègues, de leurs familles et de leurs communautés. Nous constatons également les conséquences dévastatrices lorsque les infirmières se voient refuser la protection, le soutien, les équipements de protection et les conditions de sécurité dont elles ont si urgemment besoin et qu'elles méritent, et lorsque les attaques contre les soins de santé se poursuivent en toute impunité et sans que les responsables ne soient tenus de rendre des comptes. Grâce à la collaboration étroite du CII avec l'OMS, à nos contributions régulières aux organes des Nations Unies (y compris [les données récentes](#) présentées au HCDH) et à notre plaidoyer mondial, nous nous efforçons de faire entendre la voix des infirmières en première ligne et de présenter des preuves claires que l'absence de protection ne met pas seulement en danger les infirmières elles-mêmes : elle compromet l'accès aux soins pour les populations, accélère l'effondrement de systèmes de santé déjà fragiles et sape fondamentalement la sécurité sanitaire mondiale.

Mon mot d'ordre en tant que président du CII est l'autonomisation, et le récent rapport du CII, intitulé « [Le pouvoir d'agir des infirmières sauve des vies](#) », rassemble les preuves démontrant que lorsque les infirmières sont structurellement autonomisées – notamment grâce à une protection totale et à des conditions de travail décentes –, elles améliorent les résultats sanitaires, protègent les populations et la sécurité sanitaire mondiale, et favorisent la croissance économique. Protéger et investir dans les infirmières et infirmiers, qui constituent le plus grand effectif de personnel de santé au monde et exercent une profession majoritairement féminine, n'est pas seulement une question de santé : c'est un enjeu humanitaire, une question d'égalité entre les genres au sein du personnel infirmier et de santé, un enjeu de sécurité mondiale, un enjeu économique et un test moral pour le leadership mondial.

Je vous exhorte à placer la protection et l'autonomisation des professionnels de santé au cœur de vos engagements lors de ce sommet. Cela doit inclure l'application intégrale du droit international humanitaire, la fourniture d'équipements de protection et de conditions de travail sûres pour toutes les infirmières et tous les professionnels de santé en situation de crise, ainsi qu'un investissement adéquat et durable dans le personnel infirmier et dans les systèmes de santé.

Il ne peut y avoir de sécurité sanitaire mondiale sans un personnel infirmier en sécurité. Si nous ne parvenons pas à protéger les infirmières et les professionnels de santé qui risquent leur vie pour prodiguer des soins, nous manquons à notre devoir envers tout le monde.

Le CII appelle à une action décisive et se tient prêt à travailler avec vous et avec tous les dirigeants mondiaux pour garantir que les infirmières soient protégées, autonomisées et soutenues afin de sauver et d'améliorer des vies et d'apporter des soins de santé à tous.

Cordialement,



Dr José Luis Cobos Serrano, Président
Conseil International des Infirmières